

Règlement de la manifestation à l'attention des exposants.

Vide-greniers du **dimanche 11 mai 2025** à Golbey
organisé par le **Cycle Golbéen**

En participant à ce vide-greniers, les exposants s'engagent à respecter le règlement ci-dessous.

- chaque exposant devra laisser, après son départ, un emplacement vide de tous déchets et de tous objets invendus.

Pour les menus déchets un sac poubelle sera distribué aux exposants.

- les exposants pourront s'installer sur le site dès 6h00 et jusqu'à 8h00.

- Le public sera accueilli de 8h00 à 18h00.

- la réservation d'un emplacement ne sera effective qu'après réception du bulletin d'engagement complété en intégralité, du règlement (chèque à l'ordre de « cycle golbéen ») et de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...),

il n'y aura pas de confirmation de réservation.

- avant l'installation les exposants se présenteront à un responsable placé à l'entrée du site, il leur sera alors donné le numéro et la position de leurs emplacements ainsi qu'un sac poubelle (en prévoir en plus si nécessaire).

- les emplacements, de 5 mètres minimum, permettent de garer une voiture et éventuellement une remorque. Tous les déplacements de véhicules seront interdits entre 8h00 et 18h00.

- le bulletin d'inscription devra être retourné au Cycle Golbéen avant le 7 mai 2025 à 18h00.

- les commerçants professionnels ne sont pas autorisés à exposer.

- la vente de produits de restauration (boissons, sandwichs, gaufres, crêpes, pâtisseries...) est formellement interdite.

- Toute personne présente sur le stand est considérée comme vendeur et à ce titre doit pouvoir justifier de son identité.

- la réservation d'un emplacement sur le site ne pourra se faire que dans la limite des possibilités et des places restantes.

Rappel des tarifs des emplacements :

- 5 mètres minimum à 12€

- le mètre supplémentaire : 2€/ml

Chèque à l'ordre de : CYCLE GOLBEEN

Signature :

UNE ORGANISATION DU CYCLE GOLBEEN

Vélo traditionnel, VTT et BMX

Ecole de vélo route et BMX

VIDE-GRENIERS A GOLBEY

Complexe sportif « La Haye le Doyen » rue Denis Papin

DIMANCHE 11 MAI 2025

Ouvert au public de 8 heures à 18 heures

Buvette et possibilité de restauration sur place

emplacements prévus pour une voiture et une petite remorque.

Vastes parkings pour les visiteurs



Renseignements au 06 87 42 51 64

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique

Règlement de la manifestation à l'attention des exposants.

Vide-greniers du **dimanche 11 mai 2025** à Golbey
organisé par le **Cycle Golbéen**

En participant à ce vide-greniers, les exposants s'engagent à respecter le règlement ci-dessous.

-chaque exposant devra laisser, après son départ, un emplacement vide de tous déchets et de tous objets invendus.

Pour les menus déchets un sac poubelle sera distribué aux exposants.

- les exposants pourront s'installer sur le site dès 6h00 et jusqu'à 8h00.

- Le public sera accueilli de 8h00 à 18h00.

- la réservation d'un emplacement ne sera effective qu'après réception du bulletin d'engagement complété en intégralité, du règlement (chèque à l'ordre de « cycle golbéen ») et de la pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...),

il n'y aura pas de confirmation de réservation.

- avant l'installation les exposants se présenteront à un responsable placé à l'entrée du site, il leur sera alors donné le numéro et la position de leurs emplacements ainsi qu'un sac poubelle (en prévoir en plus si nécessaire).

- les emplacements, de 5 mètres minimum, permettent de garer une voiture et éventuellement une remorque. Tous les déplacements de véhicules seront interdits entre 8h00 et 18h00.

- le bulletin d'inscription devra être retourné au Cycle Golbéen avant le 7 mai 2025 à 18h00.

- les commerçants professionnels ne sont pas autorisés à exposer.

- la vente de produits de restauration (boissons, sandwichs, gaufres, crêpes, pâtisseries...) est formellement interdite.

- Toute personne présente sur le stand est considérée comme vendeur et à ce titre doit pouvoir justifier de son identité.

- la réservation d'un emplacement sur le site ne pourra se faire que dans la limite des possibilités et des places restantes.

Rappel des tarifs des emplacements :

- 5 mètres minimum à 12€

- le mètre supplémentaire : 2€/ml

Chèque à l'ordre de : CYCLE GOLBEEN

Signature :

BULLETIN DE RESERVATION

à retourner avant le 7 mai 2025 à 18h00

Cycle Golbéen

56 bis rue du Fort

88190 GOLBEY

**Attestation – inscription Vide-Greniers
du 11 mai 2025 à Golbey**

Je soussigné(e) :

NOM:

Prénom:

Né(e) le:

/ /

à:

Département:

Adresse:

Code Postal:

Ville :

Tél:

E-Mail:

Titulaire de la pièce d'identité en cours de validité n°:

Délivrée le: / / par:

n° immatriculation du véhicule:

Déclare sur l'honneur:

- ne pas être commerçant(e)

- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)

- ne pas avoir participé à **2 autres manifestations** de même nature au cours de l'année civile (art. R321+9 du code pénal)

- avoir pris connaissance du règlement (au verso) fixé par le Cycle Golbéen, organisateur et a l'accepter.

Je m'engage:

- à évacuer tous mes déchets et invendus et laisser mon emplacement libre comme à mon arrivée.

Fait à:

Le:

/

/

2025

Ci joint règlement de *:

€

pour un emplacement de

mètres linéaires

(compris place pour une voiture et une remorque).

* Tarifs des emplacements:

- 5 mètres minimum à 12€

- le mètre supplémentaire : 2€/ml

Signature:

Chèque à l'ordre de : CYCLE GOLBEEN

signer le règlement au verso svp.